

Fédération Française de Basket-Ball  
**Ligue Régionale Normandie de Basketball**  
10, rue Alexander FLEMING - 14200 Hérouville-Saint-Clair  
Téléphone : 02 31 46 91 01  
Courriel : normandiebasketball@orange.fr

**Procès-Verbal de la consultation à distance du Bureau  
de la LRNB  
Mercredi 5 décembre 2018**

**Le 5 décembre 2018** à 13h30, les membres du Bureau de la LRNB ont été consulté à distance. La consultation du bureau à distance était présidée par Daniel HERBLINE, président de la Ligue Régionale Normandie Basketball.

**ont été consultés :**

Mesdames Sylvaine ADAM, Nathalie LANOE, Ingrid VOLMIER.

Messieurs Paul BRIONNE, Daniel HERBLINE, Alain HERMAN, Marc LEBLOND, Pascal POTTIER, Philippe TRUILLET, David VIERO.

**Rencontre n°31 PNM Ouest ASPTT 2 / ASC du 24/11/2018**

A la suite de la décision de la Commission Régionale des Compétitions de faire jouer la rencontre n°31 PNM Ouest ASPTT 2 / ASC du 24/11/2018,  
Après appel de la décision de la Commission Régionale des Compétitions par le club de l'ASPTT Caen sur la rencontre n°31 PNM Ouest ASPTT 2 / ASC du 24/11/2018,  
Après vérification des éléments fournis par le club de l'AS Cherbourg,  
Conformément aux règlements généraux et sportifs de la Ligue Régionale Normandie Basketball,

Le Bureau de la Ligue Régionale Normandie Basketball, maintient la décision de la Commission Régionale des Compétitions de faire jouer la rencontre n°31 PNM Ouest ASPTT 2 / ASC du 24/11/2018.

Les deux associations devront s'entendre (dérogation) pour déterminer une date et horaire pour jouer cette rencontre. Si à la date du 10 / 12 / 2018, aucune dérogation n'a été validée par les deux associations, la Commission Régionale des Compétitions imposera la date du Samedi 22 / 12 / 2018 à 20h00.

Fait à Hérouville-Saint-Clair, le 5 décembre 2018

Le Secrétaire Général  
David VIERO



LRNB  
Association loi 1901 – n° W142000874  
SIRET : 780 714 531 00040- Code APE 9312 Z